



La lettre des chasseurs charentais N°15

Dans quelques jours, la saison 2015/2016 sera terminée. L'heure des bilans est arrivée. A ce sujet, n'oubliez pas de ramener vos carnets de prélèvements.

Tout d'abord le carnet toutes espèces. Le taux de retour n'est pas suffisant pour une exploitation sérieuse des données transmises. Il est indispensable d'accentuer l'effort. N'oubliez jamais que nos adversaires, eux, sont mobilisés et qu'à tout moment une espèce peut nous être retirée des espèces chassables.

Je fais confiance à tous les présidents pour qu'ils mettent la pression sur leurs chasseurs afin de récupérer un maximum de carnets.

Le carnet bécasse. Je rappelle à tous ceux qui en ont fait la demande, le caractère obligatoire du retour. Un oubli de la part du chasseur signifiera la non délivrance, pour lui, d'un carnet pour la saison 2016/2017. Faites un effort car là aussi les données sont essentielles au maintien de la fermeture de l'oiseau au 20 février. Les chasseurs italiens viennent de se voir imposer une fermeture au 31 janvier (voire le 31 décembre pour certaines régions), la raison invoquée étant le manque de données.

Le retour du feuillet lièvre détachable, avant fin novembre, n'a pas été satisfaisant. Je rappelle qu'il avait pour but de faire un état des populations à un temps T et à partir de cet état pouvoir donner des conseils concernant la gestion de l'animal. Le chasseur doit être conscient de l'importance de ce retour. Il n'est pas trop tard pour bien faire !

En ce qui concerne la chasse du petit gibier, demain, le maintien de notre loisir passera inéluctablement par des données exploitables par nos personnels techniques. Si nous n'avons aucun chiffre à opposer à nos adversaires, il sera trop tard pour pleurer quand les restrictions arriveront.

C'est maintenant qu'il faut agir pour sauver la chasse de demain !

Le grand gibier se porte bien, peut-être trop bien dans quelques coins charentais. Le chasseur doit se montrer responsable et prouver sa capacité à maintenir le fragile équilibre agro sylvo cynégétique.

Le printemps arrive et il faut continuer à être particulièrement vigilant afin que les dégâts causés aux cultures ne prennent des proportions difficilement supportables par les agriculteurs. Si nous ne prenons pas nos responsabilités d'autres s'en chargeront à notre place.

Le printemps est l'époque de limitation des prédateurs, renards, corbeaux, corneilles... qui commettent des dégâts aux espèces ou aux semis. Pensez à effectuer les demandes d'autorisation de destruction dès maintenant.

Ces dernières sont à transmettre directement à la DTT.

Vos administrateurs et moi-même espérons vous rencontrer lors de nos réunions d'avant assemblée générale 2016

Entité paysagère	date et heure	lieu
CHAMPAGNE SAINTONGE	Vendredi 26 février à 18H	SEGONZAC, Salle des distilleries
TERRES ROUGES	Jeudi 3 mars à 18H30	CELLEFROUIN, Salle des Fêtes
TERRES DE GROIES	Mardi 8 mars à 18H30	FOUQUEURE, Salle des Fêtes
CHATAIGNERAIE LIMOUSINE	Mercredi 9 mars à 18H30	CHABANAIS, Salle des Fêtes

* Retrouvez la carte des nouvelles entités paysagères sur notre site : www.fdc16.com

Recherche du grand gibier en Charente :

L'UNUCR souhaite améliorer l'image de la chasse

En Charente, comme dans d'autres Départements, la recherche du grand gibier blessé à besoin d'être mieux connue.

Depuis 3 saisons, les conducteurs UNUCR agréés enregistrent entre 85 et 100 demandes de recherches en Charente, cela est trop peu par rapport au potentiel d'animaux blessés au cours d'une saison de chasse.

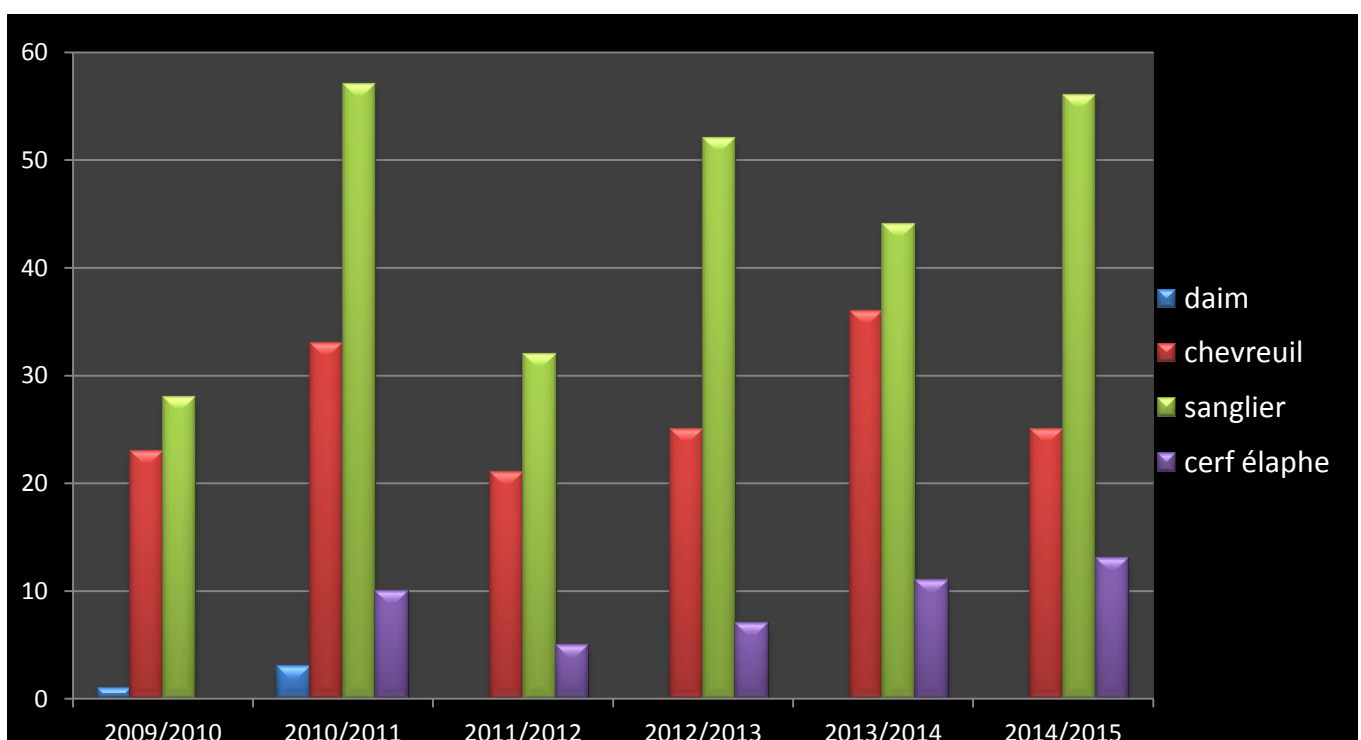


Selon des statistiques nationales, pour 1000 animaux prélevés, c'est 100 à 200 animaux qui sont blessés à de différents degrés, pouvant aller jusqu'à la mort après plusieurs heures de souffrances.

En Charente, c'est plus de 10000 animaux qui sont prélevés chaque année, soit peut être 1000 à 2000 animaux blessés.

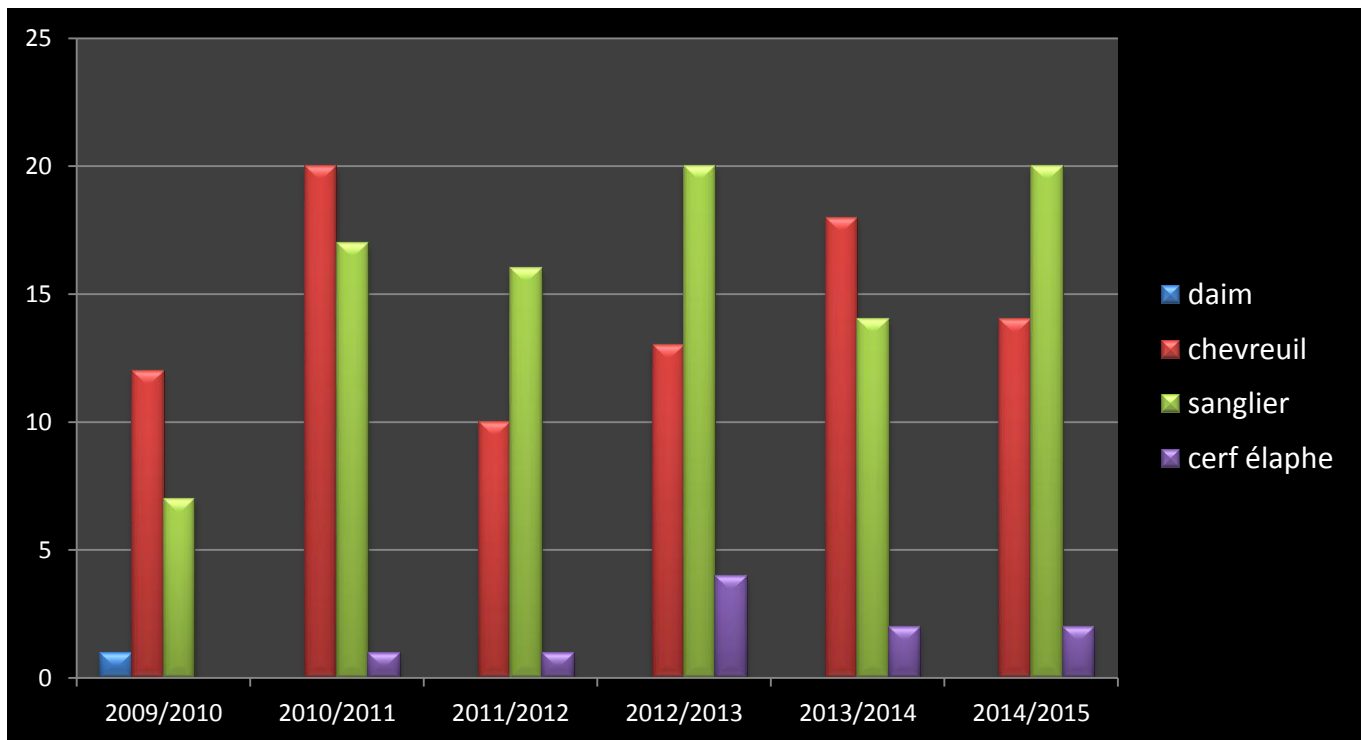
De nos jours, tout est quantifié, les prélèvements du grand gibier n'échappent pas cette règle. Les animaux morts dans la nature, ne sont pas quantifiés comme prélevés au cours d'une saison de chasse. *(Il est utopique de penser que tous seraient retrouvés et ainsi recensés).*

Les espèces recherchées.





Les espèces retrouvées.



Nos politiques s'impliquent de plus en plus, à l'échelle mondiale pour la sauvegarde de notre planète, à l'échelle nationale en faveur du bien-être animal, à l'échelle départementale pour le traitement des viscères de la faune sauvage afin de protéger les populations d'un risque sanitaire.

A présent, les nouveaux chasseurs charentais viennent à la chasse avec une éthique importante, pour marcher et découvrir la nature, prélever de façon raisonnée des oiseaux qui se sont élevés dans la nature, des grands animaux avec l'application de règles strictes et incontournables relatives à la sécurité.

Il est nécessaire de montrer à cette nouvelle génération de chasseurs charentais, ainsi qu'à notre entourage non chasseur, que nous pouvons tout mettre en œuvre pour retrouver un animal mutilé ou mortellement blessé grâce à un binôme spécialisé « chien - conducteur UNUCR. Agréé ».

Il est temps pour nous chasseurs de réagir et penser à l'amélioration de notre façon de prélever. Donner une image propre et responsable de la chasse en allant jusqu'au bout de notre acte est le but de ma démarche.

Il nous faut prendre des mesures incitatives, afin de développer la recherche du grand gibier blessé et ainsi faire évoluer la chasse charentaise dans ce domaine.

Serge LEGER



St Médard Viville :

une société qui innove et partage

La société de chasse de Saint-Médard Viville regroupe deux communes situées dans le sud Charente aux portes de Barbezieux .

Gérard Foucher préside cette association composée de 31 chasseurs ; il a su s'entourer d'une équipe dynamique de chasseurs et de propriétaires pour mettre en avant la chasse sous toutes ses formes au niveau local.

Les chasseurs de Saint-Médard Viville se sont engagés dans le projet associatif petit gibier en menant des actions pour améliorer la qualité des lâchers et favoriser la situation du petit gibier sur leur territoire. Ces actions portent sur la perdrix rouge et grise et sur le canard colvert.

Le budget de la société de chasse a été réorienté pour atteindre cet objectif prioritaire.

Diversifier les espèces chassables et donc les modes de chasse, tel est le projet que mènent les chasseurs de cette association.

A Saint Médard Viville, il y en a pour tous les goûts ; chasse à l'approche et à l'affût, chasse à tir du petit gibier, régulation des nuisibles à tir, par le piégeage ou encore la vénerie sous terre, la chasse à l'arc...

En proposant une chasse aux multiples facettes, le souhait des responsables de l'association de chasse est d'attirer sur son territoire de nouveaux chasseurs, de tous horizons, en offrant aux jeunes chasseurs la carte, la première année.



Une journée inoubliable



Dans cette perspective, la société de chasse de Saint-Médard Viville a organisé le 14 novembre 2015, une journée de découverte de la chasse à l'arc. Après avoir pris contact avec les deux associations de chasse à l'arc représentatives du département et avoir assuré la promotion de cette journée, 25 archers se sont inscrits à cette journée.

Au programme, battue au chevreuil le matin avec la possibilité pour les archers de prélever un chevreuil.

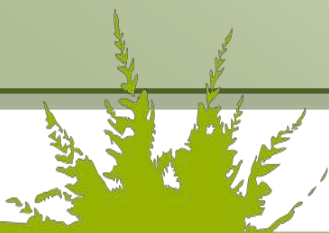
Sept chevreuils ont été levés au cours de cette battue et un jeune brocard de 15 kg a été prélevé après avoir reçu deux flèches

A midi un repas a été offert aux participants par la société de chasse, dans une ambiance des plus conviviales.

L'après-midi, changement de programme avec une chasse au lièvre avec rabatteurs. Les participants ont pu apprécier les efforts de gestion accomplis par les chasseurs locaux puisqu'une trentaine de lièvres a été levée par les six rabatteurs. Deux lièvres figuraient au tableau à l'issue de cette traque.

Tous les participants étaient ravis ainsi que les chasseurs locaux qui ont pu découvrir un mode de chasse souvent méconnu et parfois décrié.

Tous étaient enthousiastes pour renouveler cette journée de partage, de découverte et de convivialité.



Field bécasse : les résultats

*Dans la 5ème édition, le dimanche 20 décembre dernier un concours de chiens d'arrêt sur bécasse non tirées s'est déroulé dans la forêt de la Mothe Clédou.
Plus de chiens, mais moins de bécasses.*

Le traditionnel field trial organisé sous le patronage de la société canine de Cognac et de la Charente et à l'initiative des amateurs de field trial de la charente et du club national des bécassiers section charente à connu un franc succès. La renommée de cette épreuve n'est plus à faire.

Par le nombre de 60 chiens au total engagés, malheureusement les conditions météo défavorables à la migration de cette année n'ont pas permis autant de récompenses que la dernière édition. Les bécasses n'étaient pas au rendez-vous.

Les organisateurs remercient l'Office National des Forêts qui a permis la réalisation de cette manifestation, l'adjudicataire Monsieur Straskus, les concurrents venus des quatre coins de la France ainsi que tous les partenaires qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Le rendez-vous a été pris en décembre 2016 pour la 6ème édition.

Classement Britannique couple



1er EXC Elise de Cazaous, setter anglais. F : Mr TEXIER Didier

Classement Solo



CACT : Idhes de l'Auguson, setter anglais. M. Mr MERCIER Damien



RCACT : Hares des Sagnes des Milles Sources, setter anglais. M. Mr BARRIOT Sylvain



3ème TB : Hurtis des Sagnes des Milles Sources, setter anglais. M. Mr BARNY Benoit.





Le suivi départemental lièvre : les derniers résultats

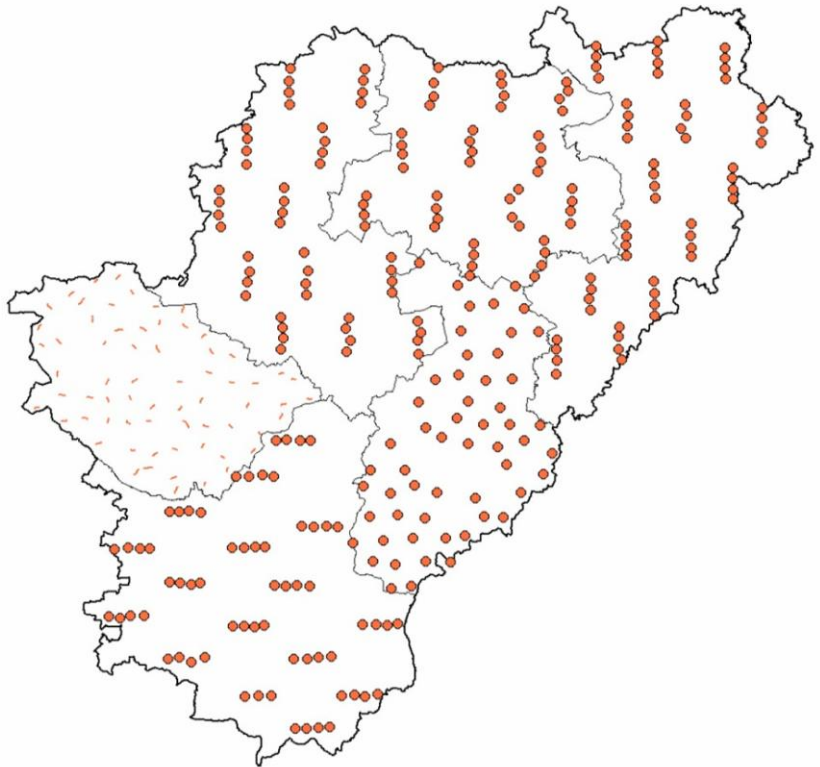
Le suivi départemental des populations de lièvres a été mis en place en 2008 en collaboration avec les services scientifiques de l'ONCFS. Il repose sur une répartition de points d'éclairage par chapelets selon la méthode d'échantillonnage par point (EPP) et de tronçons éclairés par la méthode d'indice kilométrique (IK) dans la zone viticole.

Les opérations sont renouvelées tous les deux ans, chacune des six unités de suivi faisant l'objet de trois soirées consécutives de comptage. Sur la base du suivi de ces points ou tronçons éclairés et maintenus dans le temps, l'objectif est d'évaluer la tendance d'évolution d'une population de lièvres au cours du temps, au travers d'un indice (nombre de lièvres au kilomètre, nombre de lièvres par point), et donc de mesurer l'évolution globale de nos populations par grande zone de gestion (voir découpage ci-dessous).

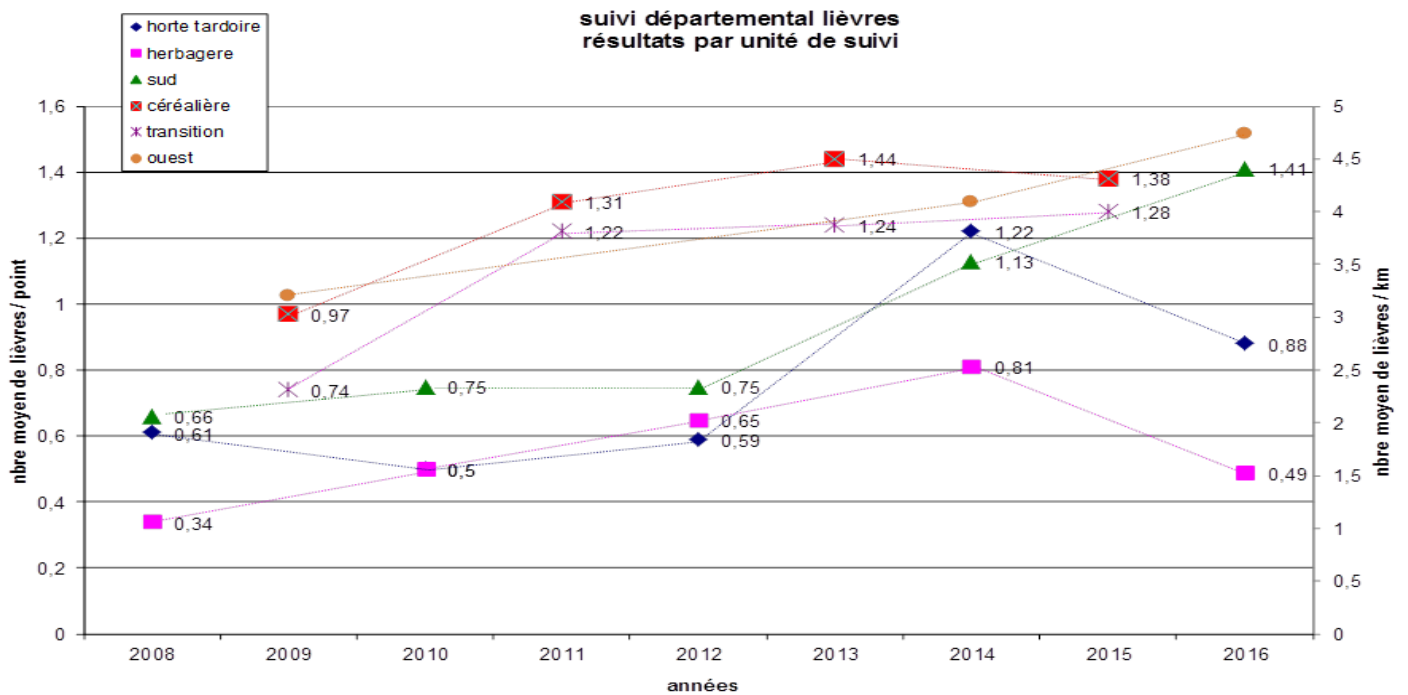
Le plan d'échantillonnage sur les six unités de gestion du département

Un peu plus de 524000 ha sont suivis à partir de 340 points avec la méthode des EPP. Sur la partie de l'ouest Charente, de par la spécificité du vignoble cognaçais, le suivi se fait au travers d'un IK routier (80 tronçons).

L'ensemble du suivi nécessite la mobilisation de personnels fédéraux. Afin d'alléger le système et dans la mesure où ces suivis ne permettent pas de déterminer directement des modalités de gestion de l'espèce, ces opérations sont renouvelées tous les deux ans sur chaque unité de gestion.



Evolution du suivi départemental lièvre depuis 2008



Le suivi réalisé en 2016 fait apparaître les éléments suivants :

- Une hausse régulière des effectifs de lièvre, après chasse depuis 2009 sur la zone viticole (4.8 lièvres au km en 2016, courbe orange).
- Une baisse significative en 2016 sur la zone Horte et Tardoire (0.88 lièvre par point, courbe bleue), alors qu'un pic avait été atteint en 2014 (1.22 lièvres par point).
- Une baisse également significative sur la zone Herbagère (0.49 lièvre par point, courbe rose) alors que les effectifs après chasse étaient en hausse depuis 2008.
- Une augmentation régulière depuis 2012 sur a zone du Sud Charente (1.41 lièvres par point en 2016, courbe verte).

Les deux autres zones étaient plutôt en hausse jusqu'en 2015 (zone de transition céréalière entre Mansle et Confolens, et zone céréalière).

Ce suivi ne permet pas de suivre à l'échelle locale une population de lièvre, mais bien d'avoir une image départementale de l'évolution des populations. Cela constitue en quelque sorte, une station d'alerte.

Cela nous permet d'évaluer l'impact des mesures de gestion mises en place à l'échelle des unités paysagères.

C'est également un indicateur qui peut être mis en corrélation avec d'autres indices, en particulier des indices cynégétiques issus de l'analyse des carnets de prélèvement ; cette donnée restant la plus pertinente quand les chasseurs jouent le jeu.

Le lièvre, dernière espèce naturelle de nos plaines n'en vaut-elle pas la peine ?

Découvrez la trompe de chasse,
véritable instrument de musique



CONCERT
*Trompe de Chasse
et Orgue*

Angoulême
Cathédrale Saint-Pierre
Vendredi 4 Mars 2016
à 20h30

LES TROMPES DES BRUYÈRES
Groupe vice-champion de France

JULIEN LUCQUIAUD
Concertiste - Organiste

Entrée : **10 €**



Cabinet
Christophe Chatard
AVOCAT
Spécialisé en Droit du Travail

JM ROGER
OPTICIEN
35, rue Gaudry - 16000 ANGOULÊME

Un évènement musical à ne pas manquer

Une épreuve teckel en Forêt domaniale de la Braconne

Organisée par le club des amateurs de teckels, cette épreuve de travail, la seconde du genre, aura lieu le dimanche 13 mars 2016.

Les teckels inscrits au LOF (Livre des Origines Françaises), disputeront une épreuve de quête au bois et une épreuve de dressage (Stöber).



Contact :

- Mme PETIT Brigitte 06.30.72.73.22
- Mr LEVASEUX David 06.63.45.58.55



Un rendez-vous à ne pas manquer pour tous les amoureux de cette race canine





Femmes chasseresses de Charente :

Une association qui bouge !

Une association qui vous séduira par son charme.



L'association spécialisée des femmes chasseresses de Charente a été créée en mars 2014 avec le soutien de la Fédération des chasseurs de la Charente et la participation de Monsieur Fernand PATRIER et Monsieur Joël BOUTENEGRE administrateurs de cette dernière.

Son but principal est de regrouper les femmes chasseresses et de créer une dynamique, quel que soit le mode de chasse pratiqué ainsi que d'apporter un soutien cynégétique lors des différentes manifestations.

Cela tout en faisant accepter nos Artémis par tous et dans tous les modes de chasse. Dans le cadre de l'opération

permis de chasser à 0€, la gence féminine représente 19% des inscriptions.

Actuellement, nous comptons une vingtaine de membres.

Cette année, nous devons renouveler notre Conseil d'Administration.

Nous avons quelques places à pouvoir lors des prochaines élections.

Toutes les femmes qui ont validé leur permis en 2015 recevront une invitation et seront les bienvenues à notre Assemblée Générale.



Nos projets !



Nous allons organiser notre deuxième « fête de la chasse et de la nature », au château de Bouteville le dimanche 26 juin 2016.

Nous allons accueillir environ 30 meutes de chiens courant, des chiens d'arrêts, les associations spécialisées dépendantes de la Fédération des chasseurs de la Charente et des artistes.

- Le matin, une messe de Saint-Hubert sera célébrée dans la cour du Château.
- Une présentation des meutes se déroulera en début d'après-midi ainsi que d'autres animations tout au long de la journée.



En dehors de la fête de la chasse, nous participons au week-end de Décathlon fin août et début septembre nous serons à la foire exposition de Barbezieux qui se déroulera les 2, 3 et 4 septembre.



Vous pouvez nous contacter :

**Béatrice Dubreuil, Présidente de l'AFC16, tel : 06.72.21.36.90.
et mail : bea.plume16@orange.fr**

FÊTE DE LA CHASSE & DE LA NATURE

ENTRÉE GRATUITE

Animations
de 10h à 18h

DIMANCHE

26 JUIN

au CHÂTEAU DE BOUTEVILLE

**Messe de Saint Hubert
avec trompes de chasse**

Restauration sur place



Organisé par
l'ASSOCIATION DES FEMMES CHASSERESSES DE CHARENTE